

# Diffamation

écrit par Marine de la Clergerie | 24/08/2022

## Définition

- Qu'est-ce que la diffamation ?

Selon l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881:

*Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation*

## FAQ

- **Quels sont les moyens de défense en matière de diffamation ?**
  - La vérité (articles 35 et 55 de la loi du 29 juillet 1881)
  - La démonstration de la bonne foi (cf. Jurisprudence), les juges examinant plusieurs critères : expression dans un but légitime, absence d'animosité personnelle, enquête sérieuse prudence et mesure dans l'expression, propos s'inscrivant dans un débat d'intérêt général et reposant sur une base factuelle suffisante.

## Jurisprudence

### ***Bénéfice de la bonne foi reconnu***

- civ. 1ère, 11 mai 2022, n° 21-16156 - Dans le cadre d'accusations d'agression sexuelle.
- civ. 1ère, 11 mai 2022, n° 21-16497 - Dans le cadre de messages sur Facebook #balancetonporc

## Références

- Article 29 alinéa 1 de la [Loi du 29 juillet 1881](#)
- Article 10 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales